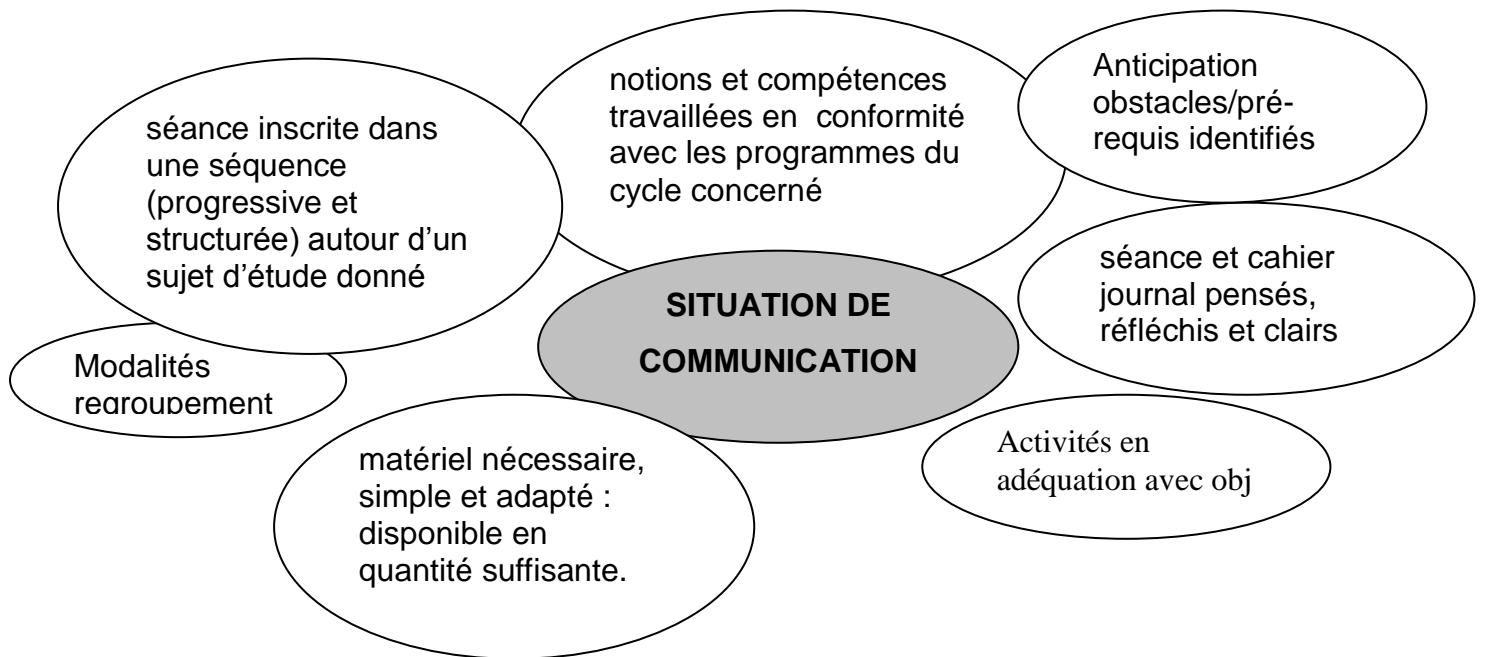


# Observables en classe de LVE – DSDEN 24

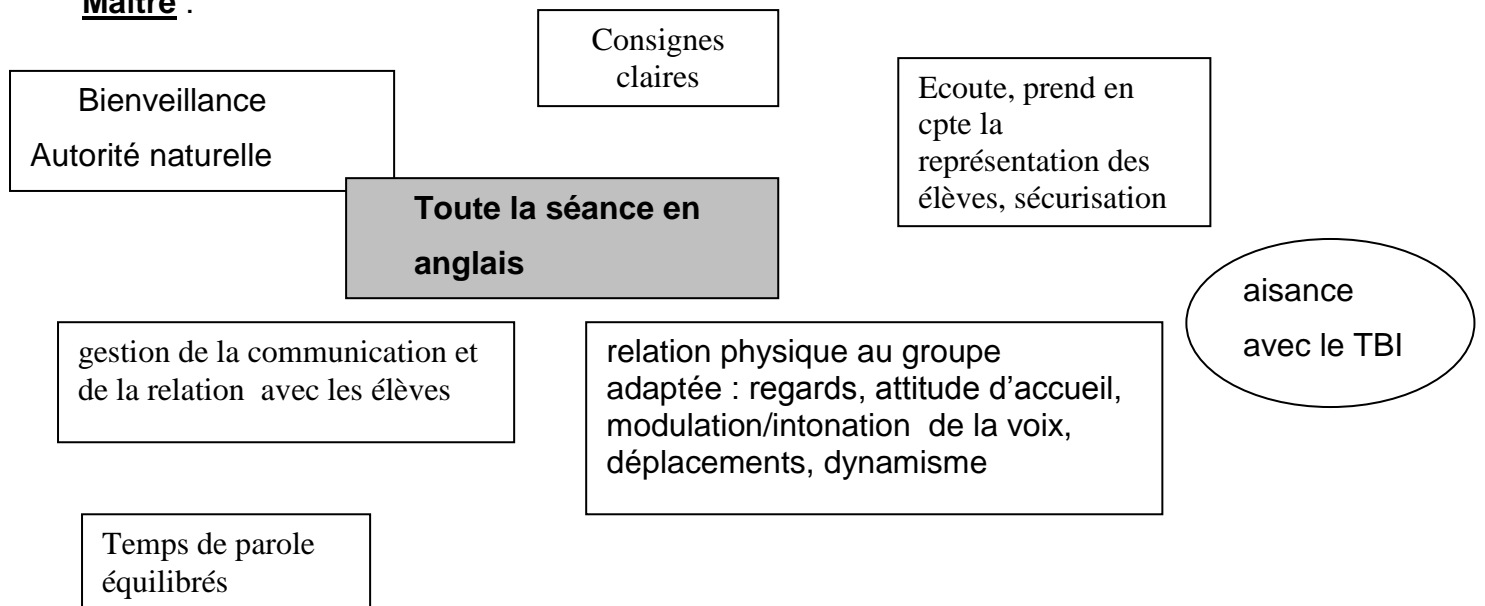
## Cadre de la séance :

Où se situe-t-elle dans votre programmation (séquence) ?

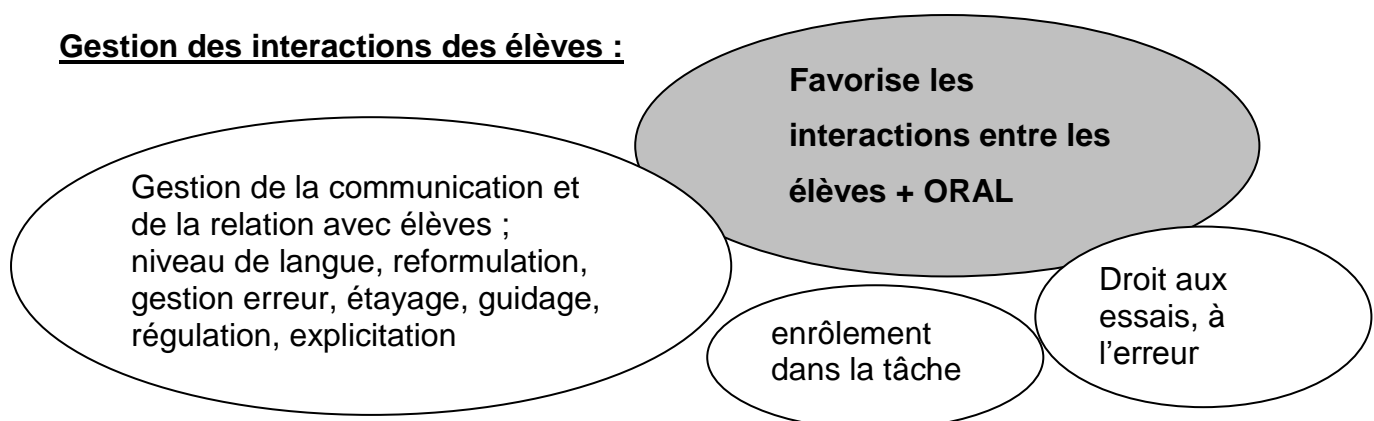
Qu'apporte cette séance ? Qu'ont appris les élèves ? Quel était l'objectif ?



## Maître :



## Gestion des interactions des élèves :



## Gestion du groupe

### **Phases courtes et variées**

séance rythmée, chant, rebrassage, jeux variés, supports bien choisis.

**Warm up, recycling, teaching, learning**

alternance des types de tâches et de dispositifs  
lisibilité des articulations entre les temps  
consignes en anglais

Accueil élèves ; mise au travail efficace

La séance comporte des phases de rappel, de questionnement et de conclusion

utilisation des affichages, des outils de l'élève et du tableau comme outil de structuration.

Le maître clôt la séance en identifiant avec les élèves les objectifs atteints et le travail à poursuivre

## Elèves

sont acteurs aussi bien physiquement qu'intellectuellement tout au long de la séance.

sont capables de dire ce qu'ils ont appris

communiquent avec un langage spécifique adapté à leur niveau

**Production orale intense (répétition collective / autonomie)**

interviennent spontanément en s'appuyant sur leurs acquis ; utilisent le « classroom english »

travaillent en groupe (échanges coopération, respect..)  
Groupes de besoin

## Traces écrites

traces collectives de grand format utiles à la mémoire collective et à la structuration des savoirs : **English Corner ?**

**Écrit UNIQUEMENT lorsque l'oral (compréhension et production) et la reconnaissance écrite sont maîtrisés**

un outil mémoire de cycle avec traces des activités  
Cycle 2 : grilles de bingo, étiquettes images, grille d'écoute active  
Cycle 3 : serpent de mots collés, read and match, bulles BD à remplir, listes, carte correspondants, ... écrit manuscrit à favoriser

**Ce que disent les programmes 2015 (en bleu) –**  
Préconisations du groupe académique de Bordeaux en noir

**Cycle 2**

« La langue orale est la priorité. Elle s'organise autour de tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production. Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient. » (Programmes 2015)

L'expression écrite se construit en articulation avec l'oral, notamment dans la rapport phonie/graphie. La démarche globale est celle d'une complexification progressive.

Il faut être prudent **au cycle 2** au moment où les élèves entrent dans l'apprentissage de l'écrit. Il faut que la maîtrise du code soit assurée. Ne pas entrer dans l'écrit dès le cycle 2 signifie « ne pas faire produire », mais n'interdit pas la reconnaissance écrite (même démarche avec l'écrit en français en maternelle alors que les élèves ne sont pas lecteurs). Cependant, **au CE2**, dès que les élèves ont acquis la maîtrise des graphies-phonies dans leur langue maternelle, on peut commencer à faire reproduire manuellement de l'écrit, notamment des blocs lexicalisés. Il faut de l'écrit manuscrit : pas de photocopies !

S'il est attendu une maîtrise de niveau A1 en expression orale et en compréhension de l'oral en fin de cycle 2, les attendus de fin de cycle 3 sont exprimés dans les 5 activités langagières. En d'autres termes, il s'agit, au fil du cycle 3, d'accompagner l'élève dans la construction et le développement des compétences écrites au moins au niveau A1.

**Cycle 3**

« Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières. » (...) Attendus fin de cycle 3 : « L'élève est capable de copier un modèle écrit, d'écrire un court message et de renseigner un questionnaire simple. » (Programmes 2015)

<b>Attendus de fin de cycle</b>	
<b>Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) :</b>	
L'élève est capable de copier un modèle écrit, d'écrire un court message et de renseigner un questionnaire simple.	
<b>Niveau A2 (niveau intermédiaire) :</b>	
L'élève est capable de produire des énoncés simples et brefs.	
<b>Connaissances et compétences associées</b>	<b>Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève</b>
→ <b>Copier</b> des mots isolés et des textes courts ;	→ <b>Recopier</b> pour <b>mémoriser</b> l'orthographe et la syntaxe.
→ <b>Écrire sous la dictée</b> des expressions connues ;	→ <b>Mobiliser</b> ses <b>acquis</b> langagiers et culturels pour produire des phrases ou un texte personnel en s'appuyant sur une <b>trame connue</b> (d'un message, d'une lettre, d'un poème, de textes informatif, narratif...).
→ Renseigner un <b>questionnaire</b> ;	→ <b>Se relire</b> pour améliorer ses productions écrites.
→ <b>Produire de manière autonome</b> quelques phrases sur soi-même, les autres, des personnages réels ou imaginaires ;	→ Mettre ses acquis au service d'une <b>écriture créative</b> (niveau A2).
→ <b>Décrire</b> des objets, des lieux ;	→ Écrire à l'aide d'un <b>clavier</b> adapté à la langue étudiée.
→ <b>Raconter</b> succinctement des expériences	

<p>vécues ou imaginées ;</p> <p>→ <b>Rédiger un courrier</b> court et simple, en référence à des modèles (message électronique, carte postale, lettre).</p> <p><u>Lexique</u> : mobilisation de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement.</p> <p><u>Grammaire</u> : contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.</p> <p><u>Lien phonie / graphie</u> : perception de la relation entre certains graphèmes, signes et phonèmes spécifiques à la langue.</p>	
<p><b>Repères de progressivité</b></p>	
<p><b>Niveau A1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les champs lexicaux abordés se rapportent à l'environnement immédiat de l'élève.</li> <li>• L'élève a recours à des éléments figés et/ou mémorisés.</li> <li>• L'histoire rédigée est très courte. Les phrases sont très simples.</li> </ul> <p>- L'élève s'appuie sur des aides mises à disposition (modèles, guidages, visuels...) pour écrire.</p>	
<p><b>Niveau A2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les champs lexicaux s'enrichissent et se rapportent à un environnement plus élargi.</li> <li>• L'élève construit des énoncés proches de ceux rencontrés en classe ; il les enrichit et les complexifie très progressivement.</li> <li>• L'histoire rédigée est courte. Les phrases simples sont reliées.</li> <li>• Les aides mises à la disposition de l'élève (modèles, guidages, visuels...) sont moins nombreuses.</li> </ul>	